



Anglet, le 7 juillet 2021

Chers parents,
Chers élèves et étudiants,

Nous avons le plaisir d'accueillir votre enfant, ou de vous accueillir, si vous êtes étudiant, à la rentrée 2021.

Vous trouverez ci-après quelques informations pour l'année scolaire 2021-2022. Celles-ci sont susceptibles d'être modifiées en cas de protocole COVID 19 à appliquer.

RENTRÉE :

La rentrée pour l'année scolaire 2021-2022 se déroulera comme suit, le **jeudi 2 septembre**

9 heures : Accueil des internes des classes ci-dessous

10 heures : Accueil des demi-pensionnaires et des externes des classes ci-dessous

- Seconde Accompagnement, Soins et Services à la Personne (**2 ASSP**)
- Seconde Animation-Enfance et Personnes Âgées (**2 AEPA**)
- Première année CAP Agent de Prévention et de Médiation (**1 APM**)
- Seconde Générale et Technologique (**2 GT**)
- Première année BTS Management Commercial Opérationnel (**MCO 1**)
- Première année BTS Économie Sociale Familiale (**ESF 1**)
- DE Conseiller en Économie Sociale Familiale (**DE CESF**)

Ces élèves sont libres l'après-midi.

13 heures : Accueil des internes des classes ci-dessous

14 heures : Accueil des demi-pensionnaires et des externes des classes ci-dessous

- Première Sciences et Technologies de la Santé et du Social (**1 ST2S**)
- Terminale Sciences et Technologies de la Santé et du Social (**T ST2S**)
- Première Sciences et Technologies de Laboratoire (**1 STL**)
- Terminale Sciences et Technologies de Laboratoire (**T STL**)
- Première Services de Proximité et Vie locale (**1 AEPA**)
- Terminale Services de Proximité et Vie locale (**T SPVL**)
- Première Accompagnement, Soins et Services à la Personne (**1 ASSP**)
- Terminale Accompagnement Soins et Services à la Personne (**T ASSP**)
- Terminale CAP Agent de Prévention et de Médiation (**T APM**)
- Seconde année BTS Management Commercial Opérationnel (**MCO 2**)
- Seconde année BTS Économie Sociale Familiale (**ESF 2**)

Dans chaque classe, le Professeur Principal reçoit ses élèves, présente le déroulement de l'année, donne l'emploi du temps, fait une lecture approfondie du Code de Vie, vérifie les informations administratives, les régimes, les langues vivantes et les options des élèves.

Les cours débuteront le **vendredi 3 septembre au matin**, à l'heure de l'emploi du temps pour les élèves de **T ST2S** et **T STL**, **1 AEPA** et **1 ASSP**, **T ASSP** et **T SPVL**, **T APM**, et pour les étudiants de **BTS MCO 1** et **2**, de **BTS ESF 1** et **2** ainsi que de **DE CESF**.

➤ Pour les autres classes, afin de permettre une bonne adaptation des élèves entrant en lycée professionnel (classes de **1 APM**, **2 AEPA** et **2 ASSP**) et en lycée technologique (**2 GT**, **1 STL** et **1 ST2S**), une **période spécifique d'accueil et d'intégration** est organisée par l'équipe pédagogique et éducative, sur l'emploi du temps prévu (conformément aux recommandations du Ministère de l'Éducation Nationale) :

- la **journée du vendredi 3 septembre** pour les élèves de **2 GT**, **1 STL** et **1 ST2S** ;
- du **vendredi 3 septembre au mardi 7 septembre** pour les élèves de **1 APM**, **2 AEPA** et **2 ASSP**.

La participation des élèves à ces journées d'intégration est obligatoire, elles font partie intégrante de la formation.

Compte tenu de cette période d'accueil et d'intégration pour les entrants du lycée technologique et professionnel, **les emplois du temps seront aménagés entre le vendredi 3 septembre et le mardi 7 septembre 2021**. Ces modifications ponctuelles seront visibles dans Pronote.

Pour toutes les classes de lycée professionnel, les cours d'**AP** (Accompagnement Personnalisé), **co-intervention** et **chef d'œuvre** débuteront à partir du 20 septembre 2021.

> *Observations pour les internes :*

Fournitures demandées pour l'internat : 1 couette, 1 oreiller, 1 paire de draps ou 1 housse de couette, 1 paire de pantoufles, nécessaire de toilette.

Tout objet de valeur reste sous la responsabilité des familles.

Le self débute le 2 SEPTEMBRE à 12h00.

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Pour toute inscription ou renouvellement, vous devez vous connecter sur le site :

- des transports scolaires Nouvelle-Aquitaine :
<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>
- des transports scolaires de la Communauté Pays Basque: <https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre/se-deplacer/le-transport-scolaire>
- Pour les abonnements ou renouvellements CHRONOPLUS : merci de consulter le site : <https://www.chronoplus.eu>

Les formulaires d'abonnement ou de réabonnement qui doivent être tamponnés par notre établissement peuvent être envoyés par mail à : accueil@stellamarisanglet.fr ; après visa, ils seront retournés aux familles par mail.

MANUELS SCOLAIRES :

■ Pour tous les élèves (hors enseignement supérieur)

Le système de location est reconduit pour la rentrée 2021. Un forfait de 50 euros maximum sera facturé sur la note annuelle 2021-2022.

Un chèque de caution de 50 euros maximum sera demandé à la rentrée lors de la remise des livres. Il ne sera pas encaissé et sera restitué en fin d'année sous réserve du bon état des livres.

■ Livres-cahiers ou livres consommables : le montant d'achat des livres-cahiers comprenant une réduction de 25 % par rapport au prix public figurera sur la facture annuelle 2021-2022. Ces livres-cahiers sur lesquels l'élève écrit ne seront pas à restituer en fin d'année.

■ Pour les étudiants de BTS MCO (1^{ère} et 2^{ème} année) :

Les livres seront commandés par l'établissement afin que les étudiants bénéficient d'une réduction de 25 % ; le montant correspondant sera noté sur la facture annuelle.

Il n'y a pas de livres pour les BTS ESF.

« CHÈQUE LIVRE » (pour tous les élèves, hors BTS et post bac)

La demande de chèque livre devra se faire sur le site : mesdemarches.aidesrentree.fr à partir du 1^{er} septembre 2021.

ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL POUR LES SÉRIES ASSP/SPVL/APM FINANÇÉ PAR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Des informations détaillées sur l'équipement proposé vous seront communiquées à la rentrée.

BOURSES NATIONALES

Les familles des élèves **non boursiers en 2020-2021** auront la possibilité de faire une demande de bourse entre le 2 septembre et le 21 octobre 2021 pour l'année scolaire 2021-2022. Il s'agira d'une campagne de bourses en ligne ou sous format papier. Des informations plus précises vous seront communiquées à la rentrée.

BOURSES ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Afin d'attester de leur inscription en BTS ou DECESF au Lycée Stella Maris auprès du CROUS de Bordeaux, les étudiants devront faire parvenir leur notification conditionnelle de bourses au secrétariat par mail (accueil@stellamarisanglet.fr) le plus rapidement possible.

ORDINATEURS PERSONNELS :

Les **étudiants** sont autorisés à utiliser leur ordinateur personnel, ou tablette mais l'appareil reste sous la responsabilité de son propriétaire, le lycée est donc déchargé de toute responsabilité.

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES :

- **Le carnet de correspondance :**

Chaque élève doit toujours l'avoir en sa possession.

Ce carnet, très important, permet une meilleure relation entre la famille et l'établissement. Il y sera consigné l'emploi du temps donné à l'élève à la rentrée et vous y trouverez également le code de vie, les modifications temporaires des heures de rentrée et de sortie, les bulletins d'absences, de retards et des retenues (samedi matin à partir de 8h), les convocations des CCF en lycée professionnel.

Vous devez utiliser ce carnet pour les correspondances avec l'établissement.

- **Les bulletins trimestriels, semestriels :**

Ils seront transmis aux parents via *Pronote*, n'oubliez pas d'informer tout changement d'adresse (mail ou postale) ou de téléphone en cours d'année au secrétariat.

- **Pronote :**

Les notes, le cahier de texte et d'autres informations administratives (campagne de bourses, certificat de scolarité...) sont consultables sur internet, après l'obtention d'un code individuel qui vous sera communiqué au mois de septembre.

Une messagerie est également intégrée à cet outil.

- **Le secrétariat (contact@stellamarisanglet.fr) et la comptabilité (gestion@stellamarisanglet.fr) :**

Sont ouverts tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sauf le vendredi après-midi) pour les familles et aux récréations pour les élèves et étudiants selon leur emploi du temps.

- **L'accueil (accueil@stellamarisanglet.fr) :**

Ouverture tous les jours de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17h.

Le Lycée sera fermé du MERCREDI 14 JUILLET au MERCREDI 18 AOÛT 2021 inclus ; réouverture le JEUDI 19 AOÛT 2019 à 9 h.

Nous vous souhaitons un bel été,
Bien cordialement,

Frédéric RICAUD
Directeur

Philippe DAUDIGNON
Adjoint de Direction